

Zeitschrift: Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Band: 20 (1884-1885)
Heft: 91

Vereinsnachrichten: Procès-verbaux : séances de l'année 1883 [suite et fin]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PROCÈS-VERBAUX



SÉANCE DU 7 NOVEMBRE 1883.

Présidence de M. Rosset, président.

Le procès-verbal de la séance du 4 juillet est lu et adopté.

M. le président a le regret de faire connaître le décès, depuis la séance générale de juin, de quatre de nos membres honoraires : MM. *J. Plateau*, à Gand ; *Riess*, à Berlin ; *Sabine*, à Londres, et *Oswald Heer*, à Zurich ; ainsi que celui d'un de nos membres actifs, M. *J. Piccard*, ancien commissaire général.

M. *C. Bourgeois*, sous-inspecteur forestier, à Rolle, est présenté comme candidat par MM. W. Grenier et Curchod-Verdeil.

M. F.-A. FOREL demande que le Comité prenne des mesures pour conserver la sonde qui nous a été remise en échange de la contribution accordée par la Société, il y a quelques années, à la Commission d'étude du Léman. De nombreuses taches de rouille s'y montrent et il s'agit d'arrêter cette oxydation avant que les fils protecteurs soient atteints profondément.

La liste, très nombreuse, des livres reçus est déposée sur le bureau, ainsi qu'une partie de ceux-ci.

M. RENEVIER fait don d'une collection de brochures.

Communications scientifiques.

M. le professeur **H. Blanc** décrit un crustacé édriophthalme, la *Tanaïs Erstedi*. Après avoir décrit son organisation, il explique pourquoi il range ce crustacé parmi les Isopodes.

M. FOREL ne discutera pas l'opinion de M. Blanc, qui place ce crustacé parmi les Isopodes, mais il lui demande à quoi servent les retraites que l'animal se construit quand il change de place.

M. BLANC répond qu'elles paraissent être un moyen de défense.

M. le professeur **du Plessis** fait circuler un flacon contenant des polypiers vivants de la *Cordylophora lacustris*, Allm. Ceux-ci proviennent du golfe de Kiel, par l'entremise du Dr Blanc.

M. du Plessis donne quelques détails sur l'animal et sur ses migrations. Après la séance, il fait voir quelques sujets préparés pour l'examen au microscope.

M. FOREL demande où on trouve ce polypier.

M. DU PLESSIS répond que c'est toujours dans l'eau saumâtre, mais qu'il y a passage à d'autres genres purement marins. Quelque chose d'analogique se montre dans les Clavidés, dont nous avons une espèce qui supporte l'eau douce; ainsi encore les *Mysis*, les *Palaé-mones* d'origine marine et qui habitent les eaux douces.

M. le président lit une lettre de M. Cauderay, du 7 mars 1883, concernant un pli cacheté déposé entre les mains du Comité. Ce pli est décacheté et lu. Il contient la description d'un compteur d'électricité qui est présenté.

M. Rapin raconte l'observation qu'il a faite d'une apparence qu'il regarde comme étant celle d'une éruption solaire. « J'ai observé, dit-il, pendant une semaine, du 9 au 16 septembre, une grande tache solaire soustendant en longueur les trois quarts d'une minute et présentant une largeur moindre de moitié. La longueur angulaire indiquée ci-dessus et qui est celle du noyau, correspond à $\frac{1}{45}$ du diamètre du disque solaire et à une grandeur absolue de 6754 de nos lieues suisses. Cette tache présentait, le 9 septembre, une portion rougeâtre, très perceptible. Le vendredi 14, à 5 heures, observant la même tache dont la forme s'était fort modifiée, je fus extrêmement frappé de voir apparaître et se développer un nuage ressemblant à un arbre ou à un éventail, noir au bas, puis devenant moins foncé dans le haut, à mesure qu'il s'épanouissait. Mon observation dura bien de une à deux minutes, pendant lesquelles je fis à peu près tout ce qu'il y avait à faire pour me convaincre que je ne subissais pas l'effet de quelque illusion. Je devais avoir sous les yeux l'une de ces protubérances nommées quiescentes, nuageuses ou hydrogénées, et dont font partie les proéminences à tiges représentées dans la fig. 56 du livre de Young sur le soleil. C'est du moins à cette figure que ressemble le plus l'apparence que j'ai observée, et cependant l'impression qui m'est restée était certainement celle d'une éruption. J'ai du reste été si surpris du phénomène que je voyais très clairement, que je ne pourrais dire le temps qui a pu s'écouler depuis que j'avais l'œil à la lunette jusqu'à l'apparition de cette éruption de fumée (hydrogénée ou métallique ?). Je me servais d'une lunette de deux pouces d'ouverture, armée d'un verre neutre et donnant un grossissement de 86 à 90 diamètres. »

M. le professeur Renevier fait l'analyse d'un travail de M. Portis, de Turin, sur la question de l'existence de l'homme à l'époque pléocène, attestée, croyait-on, par des incisions qu'on observait sur les os de certains cétacés. M. Portis montre que ces incisions sont dues à des requins, dont il a même retrouvé une dent dans un de ces os.

M. le professeur F.-A. Forel parle : 1^o des coquilles et des dents trouvées dans le gravier de la seconde terrasse du Boiron, située à 15 mètres au-dessus du lac; 2^o de l'apparition de l'*Elodea canadensis* dans le port de Morges au printemps de cette année; son introduction remontant ainsi à l'automne dernier. A part une touffe trouvée à Genève, c'est le seul lieu de notre lac où on l'observe cette année.

SÉANCE DU 22 NOVEMBRE 1883, à 8 heures.

Présidence de M. ROSSET, président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté avec une modification demandée par M. RAPIN, qui désire y voir inscrits les détails qu'il donne sur l'éruption solaire qu'il a observée.

M. le président donne la liste des ouvrages reçus.

M. le président communique à la Société que le Comité, dans sa dernière séance, a nommé M. *Blanc* secrétaire en remplacement de M. *Chuard*, qui a dû abandonner ce poste, ses occupations étant en ce moment trop nombreuses. Le Comité a décidé en outre que les auteurs de mémoires destinés à être publiés dans le bulletin pourraient obtenir des tirages à part avant l'impression du bulletin, mais sans la pagination de celui-ci.

MM. *Guisan* et *Dürr* ont été chargés par le Comité d'examiner la sonde que possède la Société.

Communications scientifiques.

M. RENEVIER présente, de la part de l'auteur, un cadeau destiné à enrichir notre bibliothèque. Ce sont les *Mémoires in-4°* de M. Anton **Fritsche**, de Prague, sur les fossiles de Bohême, savoir : la description des céphalopodes, poissons et reptiles des terrains crétacés, et son beau travail sur les Labyrinthodontes du Permien. M. Renevier donne quelques détails sur ce dernier, montre les belles planches et restaurations de M. Fritsche, ainsi que quelques reproductions galvanoplastiques de ces remarquables batraciens.

M. le président remercie M. Fritsche pour son aimable cadeau.

M. le professeur **Herzen** fait ensuite une communication scientifique à la Société sur « La conscience du moi. » (Voir aux mémoires.)

Vu l'heure avancée, M. **Blanc** renvoie une communication annoncée à une autre séance.

La séance est levée.

SÉANCE DU 5 DÉCEMBRE 1883.

Présidence de M. Rosset, président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le président donne la liste des ouvrages reçus.

M. le président donne lecture d'une lettre de la Société d'émulation du Doubs qui invite la Société vaudoise des sciences naturelles

à se faire représenter à sa séance générale annuelle, qui aura lieu le jeudi 13 décembre.

M. le président proclame membre de la Société M. *Bourgeois*, inspecteur forestier-adjoint, à Rolle.

Communications scientifiques.

M. le professeur **Amstein** communique à la Société une nouvelle méthode qu'il a trouvée pour opérer plus rapidement la résolution numérique des équations algébriques. (Voir aux mémoires.)

M. le professeur **Forel** décrit, d'après les récits du pilote du bateau à vapeur le *Jura*, une apparition de feux Saint-Elme sur les mâts et les cordages du bateau, le 4 décembre, vers 6 heures du soir, dans les environs de Nyon. Les feux, très nombreux, jusqu'à une trentaine à la fois, étaient comparables à des flammes de gaz d'éclairage. Quelques instants après, le bateau était enveloppé par une violente averse de neige.

M. le professeur **Forel** fait le résumé des tremblements de terre qui ont été observés en Suisse dans l'année 1881, d'après les travaux de la Commission sismologique suisse. Le rapport sera publié dans les Archives des Sciences de Genève.

M. DE SINNER croit que l'on doit considérer comme étant très suspectes les anciennes statistiques des tremblements de terre, les effets ayant dû se faire sentir d'une façon différente, la construction des maisons étant aussi différente. En enregistrant avec soin toutes les observations, comme le fait maintenant la Commission sismologique suisse, M. de Sinner croit que cela conduira à certaines lois. Il fait en outre observer que le voisinage de la mer paraît avoir une grande influence.

M. FRAISSE remercie M. Forel et fait remarquer qu'il doit être tenu compte dans les observations de l'influence du jour et de la nuit, des habitudes d'une population, de la nature de ses travaux journaliers.

M. FOREL, à cette occasion, fait observer que le tremblement de terre d'Ischia a été noté à Rome, non au Vésuve, par contre, à la même heure, à Zermat; on n'a pas indiqué la minute, cependant il pourrait y avoir coïncidence. Les habitudes de la population, l'influence de la nuit n'expliquent pas complètement la différence qui existe dans le nombre des tremblements de terre observés pendant la nuit.

M. le président croit qu'un certain nombre de tremblements de terre passent inaperçus pendant le jour, à cause du bruit du jour; il lui est arrivé quelquefois de noter l'heure pendant laquelle il avait cru observer un tremblement de terre; mais l'absence d'autres nouvelles ne confirmait pas son observation.

M. FOREL ne donne une observation comme certaine que quand il y en a deux faites à la même heure.

M. **W. Roux**, pharmacien, communique un procédé pour con-

server le fil de la sonde appartenant à la Société et le moyen de le désoxyder ; ce procédé est remis à M. Guisan, chargé par le Comité d'examiner cette sonde. -- Adopté.

SÉANCE GÉNÉRALE DU 19 DÉCEMBRE 1883.

Présidence de M. Rosset, président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le président donne la liste des ouvrages reçus.

M. le président communique à l'assemblée les lettres de démission de MM. *Butticaz*, inspecteur; *de la Harpe*, banquier; *Kaupert*, avocat; *Chessex-Clément*, comme membres de la Société, et celle de M. *Dürr* comme membre du Comité.

M. le président donne lecture d'une lettre de M. *Roux*, éditeur du Bulletin, dans laquelle il annonce que le Bulletin sera terminé et présenté à la Société à sa première séance de janvier.

M. le président communique à la Société qu'il a remis entre les mains de M. *Mayor*, pour être déposées aux archives, les deux pièces relatives à la donation des blocs erratiques que possède la Société.

M. le président passe à l'ordre du jour et la discussion du budget est ouverte.

M. *Dutoit*, caissier, présente, au nom du Comité, le projet de budget élaboré comme suit :

RECETTES

Intérêts	Fr.	3,600
Sous-location	»	300
Contributions	»	2,100
Finances d'entrée	»	50
Observations météorologiques	»	100
Vente du Bulletin	»	50
	Fr.	6,200

DÉPENSES

Bulletin	Fr.	3,300
Dépenses extraordinaires	»	250
Observations météorologiques	»	450
Loyer	»	715
Bibliothèque	»	335
Fonds de Rumine	»	600
Administration	»	550
	Fr.	6,200

M. le professeur *Marguet* réclame, au nom de M. le professeur H. DUFOUR, que dans les dépenses extraordinaires une somme de 50 fr. soit destinée aux pluviomètres.

Il sera fait droit à cette réclamation.

M. BISCHOFF désire savoir ce que veut dire la somme de 100 fr. inscrite aux recettes sous la rubrique « observations. »

M. le président explique que cette somme de 100 fr. est le produit de cinq abonnements de journaux aux observations météorologiques.

M. le professeur FOREL demande à M. le caissier si, dans le projet de budget, il y a eu quelques changements apportés.

M. *Dutoit*, caissier, répond que les chiffres du projet sont à peu près les mêmes que ceux du budget précédent, sauf celui du Bulletin, qui représente un boni.

M. le professeur RENEVIER, à ce propos, rappelle que le Bulletin est notre organe à l'étranger et qu'il ne faut pas le laisser tomber en quenouille.

M. *Roux*, en qualité d'éditeur du Bulletin, fait observer à M. Renevier que si, pour cette année, le Bulletin n'a pas l'importance des précédents, c'est qu'on ne lui a pas remis tous les mémoires qui étaient mentionnés aux procès-verbaux.

M. *Forel* remercie M. Renevier d'avoir soulevé la question du Bulletin; pour son compte il constate que le travail de la Société pendant cette année a été celui des années précédentes, et que, si le bulletin de 1883 n'est pas le même, la modération apportée dans sa composition est due au déficit dans le budget de l'année précédente, modération qui a été exagérée.

M. *Roux*, directeur, demande à la Société que compétence soit donnée dorénavant à l'éditeur du Bulletin pour accepter ou refuser des mémoires, si la somme accordée pour la publication du Bulletin n'est pas encore ou est dépassée.

M. *Fraisse*, ingénieur, propose de renvoyer la question au Comité.

La proposition de M. *Fraisse*, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de budget, mis aux voix, est également adopté.

M. le président, au nom du Comité, demande à la Société l'autorisation de faire réimprimer les premiers fascicules (I à XII) épuisés, pour satisfaire à plusieurs demandes qui ont été faites.

M. *Fraisse*, ingénieur, propose le renvoi au Comité.

M. le professeur *Forel*, tout en appuyant le projet du Comité, fait remarquer que la question a été déjà discutée en Société et refusée, vu les dépenses trop considérables que l'on aurait dû faire.

M. le professeur *Renevier* signale les inconvénients qui avaient alors fait rejeter le projet et qui sont : le nombre trop considérable de fascicules à réimprimer pour avoir des séries complètes ; les nouveaux Bulletins devraient être en tout semblables aux anciens pour que les citations faites par les auteurs concordassent ; enfin le peu de valeur scientifique de certains Bulletins. M. le professeur Renevier croit la question difficile à résoudre et conseille de com-

pléter les séries sus-citées en recherchant à acquérir les Bulletins ou collections de Bulletins de gens qui meurent.

M. *Dutoit*, caissier, croit que le devis de l'imprimeur serait trop considérable et appuie la proposition de M. le professeur *Renevier*.

M. le professeur *W. Grenier* rappelle la proposition faite par M. *Fraisse* et propose l'amendement : Que le Comité présente ses conclusions dans la prochaine assemblée générale.

Cette proposition, mise aux voix, est adoptée.

La cotisation annuelle est fixée à 8 fr. La cotisation d'entrée à 5 fr.

L'ordre du jour appelle en outre le renouvellement du Comité et des commissaires-vérificateurs pour l'année 1884.

M. *Favrat*, professeur, est élu président par 26 voix sur 29 votants.

M. *Herzen*, professeur, est élu vice-président par 18 voix sur 28 votants.

M. *Renevier*, professeur, est élu membre du Comité, en remplacement de M. *Dürr*, par 20 voix sur 25 votants.

Le Comité se compose donc de MM. *Favrat*, président ; *Herzen*, vice-président ; *Rosset*, *Guisan* et *Renevier*, membres du Comité.

MM. *de Blonay*, *de Vallière* et *de Sinner*, ingénieurs, sont nommés commissaires-vérificateurs.

M. *DUTOIT*, caissier, propose à l'assemblée de faire inscrire la Société dans le registre du commerce comme société civile.

La proposition de M. *Dutoit*, mise aux voix, est adoptée.

Communications scientifiques.

M. **Marguet** lit à l'assemblée le rapport présenté par la Commission météorologique de la Société vaudoise des sciences naturelles.

M. le président donne lecture d'une lettre de M. **Matthey**, instituteur, à Vallorbe, adressée à M. *Roux*, directeur, au sujet de son travail mis à la disposition du Comité de la Société, intitulé : *Observations et faits concernant la recherche des sources au moyen de l'électricité* (ou du magnétisme).

M. le professeur **Forel** décrit les phénomènes crépusculaires observés en Suisse à la fin de novembre et au commencement de décembre. « Les couchers de soleil splendides se sont distingués, dit-il, surtout par l'intensité des couleurs orange et rouge et par leur durée ; le 2 décembre, les teintes rouges étaient encore visibles à Morges, dans la direction du couchant, à 6 heures 10, temps moyen du lieu ; ainsi plus de deux heures après la disparition du soleil derrière le Jura. Les feux crépusculaires ont été surtout splendides le 27 novembre et le 2 décembre ; mais ils ont été observés pendant toute la semaine dans les localités où le ciel était assez découvert ; les mêmes phénomènes lumineux ont été constatés à l'aurore, une ou deux heures avant le lever du soleil. Etait-ce simplement les feux crépusculaires ordinaires à leur maximum d'éclat, ou bien y avait-il

une cause extraordinaire à cette illumination féérique ? Le phénomène a été observé dans toute l'Europe occidentale dans la même semaine. Or, pendant cette semaine la répartition de la pression atmosphérique et par conséquent l'état météorologique général a changé du tout au tout. Les 25 et 26 novembre, le maximum de pression était situé sur la mer Noire et le minimum au nord de l'Irlande et de l'Europe; par conséquent, l'Europe occidentale était sous l'influence des vents du sud, chauds et humides. Le 2 décembre, le maximum de pression était sur l'Atlantique et le golfe de Biscaye et le minimum sur la Russie du nord. L'Europe occidentale était dans un courant du nord-ouest. D'après cela, les conditions météorologiques ont été très différentes dans les divers jours où le phénomène a été observé, et il est difficile d'attribuer à des facteurs météorologiques seuls la beauté extraordinaire de ces crépuscules. D'une autre part, si l'on remonte à l'histoire des trois derniers mois, on voit signaler de toutes parts de splendides couchers de soleil, de splendides aurores et des apparitions étranges de soleil vert, de soleil bleu, de soleil pâle et sans rayons ; déjà les 9 et 10 novembre en Angleterre, au mois d'octobre en Afrique, les 9, 13, 21 et 24 septembre dans l'Inde, les 2 et 4 septembre dans l'Amérique méridionale, du 28 au 30 août aux Seychelles, à Yokohama, etc. Tous ces phénomènes lumineux extraordinaires se rattachent à l'éruption volcanique de Krakatoa, détroit de la Sonde, des 26 et 27 août 1883 ; ils doivent probablement être attribués à un nuage de gaz et de cendres volcaniques qui, provenant de cette éruption, s'est promené successivement dans toutes les parties du monde. »

M. de Blonay, ingénieur, délégué de la Société à l'Exposition de Zurich, se plaint de la négligence avec laquelle a été fait le renvoi de la collection de Bulletins exposée et de la place peu favorable qui avait été assignée à nos Bulletins pendant l'Exposition.

SÉANCE DU 9 JANVIER 1884.

Présidence de M. Favrat, président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le président donne la liste des ouvrages reçus.

M. le président communique une lettre de M. Gallandat, commissaire-arpenteur, qui est forcé de donner sa démission comme membre de la Société.

M. le président donne lecture d'une lettre de M. F. Roux, éditeur du Bulletin, qui annonce la livraison du Bulletin pour la séance prochaine.

M. le Dr BLANC propose à la Société l'abonnement du *Biologisches Centralblatt*.

Cette proposition, appuyée par M. Forel, professeur, est renvoyée au Comité qui préavisera.